

Réduction de la peine de Yacine Mebarki à une année de prison ferme

Le Cour de Khenchella a rendu public son verdict sur l'affaire de Yacine Mebarki condamné en première instance à 10 de prison ferme assortie d'une lourde amende d'un milliard de centime.

Elle a réduit la peine à une année de prison ferme, indiquent plusieurs sources. Pour rappel, un avocat algérien a saisi les instances des Nations-Unies chargées des questions des droits de l'homme sur l'affaire de Yacine Mebarki